Point 4: Nutrition - thème central du rapport du HLPE

1. En ce qui concerne la Demande pour le document du HLPE sur la Nutrition, le groupe de travail du MSC sur la nutrition a décidé de ne pas présenter de commentaires supplémentaires à ce stade, compte tenu notamment de la nécessité de faire avancer le processus. Cependant, le MSC estime que le document, bien que exhaustif et solidement argumenté, souffre quelque peu d'une absence de structure logique afin de faire avancer les discussions sur la nutrition au sein du CSA; cela aurait été la conséquence naturelle d'un débat plus large, y compris une compréhension conceptuelle et politique plus approfondie de la nutrition dans le contexte du CSA, plutôt que la toute première étape. Toutefois, nous ne pouvons rien changer à ce stade. Nous estimons donc qu'il faut laisser le HLPE poursuivre ses travaux, pendant le GTCNL, sous la direction éclairée de sa Présidence, continue son processus.

Point 5: Finalisation des plans de travail

Plan de travail sur la Nutrition:

1) L'engagement du CSA vis-à-vis de la nutrition doit partir de propositions de valeur très claires et devrait être fermement ancré dans une approche fondée sur les droits humains, avec une référence particulière, mais non exclusive, au droit à une alimentation adéquate et à la nutrition, au droit à l'eau, au droit à la santé, aux droits des femmes, aux droits des peuples autochtones, aux droits des travailleurs, entre autres.

2) Les travaux du CSA doivent reposer sur la compréhension commune que le défi de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes nécessite une analyse globale et multidisciplinaire, associant les perspectives politiques et techniques. Sa première étape fondamentale consiste à réassocier la nutrition à l'alimentation, étant entendu que l'alimentation est l'expression de valeurs, de cultures, de relations sociales et de l'autodétermination des peuples. Le fait de nous nourrir et de nourrir d'autres personnes est l'incarnation même de notre souveraineté, notre appropriation et notre autonomisation. Quand nous nous alimentons et prenons nos repas avec nos familles, nos amis et notre communauté, nous réaffirmons nos identités culturelles, notre appropriation de nos parcours de vie et notre dignité humaine.

3) En ce qui concerne le calendrier du GTCNL, nous nous félicitons de l'inclusion - et nous tenons à en souligner l'importance - d'une ou deux réunions intersessions pour favoriser le dialogue sur le concept de nutrition au sein du CSA et en faciliter sa compréhension. Le MSC estime que ces réunions – si elles sont planifiées d'une manière inclusive et participative - pourraient grandement contribuer à établir un langage commun à tous les secteurs du CSA et à la construction de notre capacité collective pour travailler sur ce nouvel axe de travail dont l'importance est centrale. Le MSC est prêt à participer à la planification et à la préparation de ces réunions.